

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CM DU 5 FEVRIER 2021

Absents : Elodie MAEILLO donnant pouvoir à S. PERRUCHE

Secrétaire : Dominique GENDREAU

1. Approbation du PV du CM du 22 janvier 2021

Le point 6 n'a pas abordé l'aspect "éclairage public"

Le point 7 précise que Avril 2021 est la date de retour des services de l'état

Adopté à l'unanimité.

2. Extinction de l'éclairage public à 20h dans le cadre du couvre-feu.

Une proposition est de faire cette extinction à 21h00.

Deux abstentions - Neuf voix pour.

3. DOB - TMA, examen des devis et décision

Quatre projets ont été présentés AMC, HUSSON, KOMPAN, RPS

La décision a été actée, par vote, à la société RPS, entreprise ayant proposé un nouveau projet.